



Association « Aulnay Loisirs » - Assemblée Générale 2025

2 Septembre 2025 - Salle de la Mairie d'Aulnay sur Iton

Nombre de présents : 26

Nombre de pouvoirs: 11

Ordre du jour :

1. Rapport moral
2. Rapport financier et d'activités
3. Élection des membres du bureau et du vérificateur aux comptes
4. Cotisations
5. Devenir de l'activité du 2ème mardi (Marche)

1) Rapport Moral présenté par le président:

Chers adhérents, chers amis,

Je vous remercie tous de participer à l'assemblée générale, rendez vous annuel que nos statuts nous imposent.

Ce sera l'occasion de valider les comptes et donner quitus aux dirigeants pour leur gestion; de voter le renouvellement des instances dirigeantes ; de discuter si besoin des cotisations et enfin de faire évoluer l'association dans ses orientations.

La saison d'activité passée a été pour quelques uns d'entre nous un peu perturbée compte tenu des soucis de santé qu'ils ont rencontrés mais ils ont su garder le cap associatif vu la participation et l'ambiance constatée lors de notre repas partagé de fin de saison 2024/2025. C'est super. A noter également que l'activité Marche n'a pas eu la fréquentation habituelle et nous avons constaté un net repli des participants. Il faut qu'on en parle lors de cette assemblée générale.

Les activités hebdomadaires programmées à la carte de septembre à juin (y compris pendant les vacances scolaires) permettent à chaque adhérent de participer selon ses capacités et ses obligations et ; durant la saison 2024/2025, la quasi totalité de nos rendez-vous a été assurée avec un taux de participation excellent, hormis la baisse de fréquentation à la Marche évoquée précédemment.

Une nouvelle saison s'offre à nous qui, grâce au soutien financier et logistique de la mairie d'Aulnay sur Iton permettra de continuer le chemin ouvert par Annie DESORMEAUX il y a plusieurs années en créant l'association Aulnay Loisirs au bénéfice des habitants d'Aulnay.

Cette association est la vôtre et c'est vous qui en construisez l'ossature ; n'hésitez pas à intervenir et à vous exprimer sur les différents sujets qui seront abordés.

Merci pour votre attention.

Nous passons maintenant au vote du rapport moral.

Vote pour le rapport moral du Président : le rapport du Président est adopté à l'unanimité

2) Bilan financier et d'activités + budget prévisionnel :

La trésorière expose à l'assemblée les éléments chiffrés comptables de la trésorerie de l'association.

1/ Bilan financier :

La trésorière présente les éléments comptables de l'association pour la saison 2024/2025 .

Le solde de l'exercice **2024/2025** à la date du 1er septembre 2025 s'élève à 74,28 €. Ce résultat vient alimenter notre fonds associatif et porte notre trésorerie à 1 442,30 €.

Recettes :

	Projetées	Réalisées
Subvention Mairie 2025:	700,00 €	700,00 €
Adhésions:	615,00 €	615,00 €
Activités et fonctionnement :	1 047,00 €	1 084,00 €
Dons :	0,00 €	0,00 €
Total :	2 362,00 €	2 399,00 €

Dépenses :

	Projetées	Réalisées
Assurance:	150,00 €	128,22 €
Frais de tenue de compte:	12,00 €	55,00 €
Dépenses de fonctionnement:	2 200,00 €	2 141,50 €
Total :	2 362,00 €	2 324,72 €

+ 74,28 €

2/ Projet de budget :

Recettes :

Subvention Mairie 2026:	700,00 €
Adhésions :	600,00 €
Activités :	800,00 €
Total :	2 100,00 €

Dépenses :

Assurance:	150,00 €
Frais de tenue de compte:	142,00 €
Dépenses de fonctionnement:	1 808,00 €
Total :	2 100,00 €

La trésorière indique aux participants que le poste des frais bancaires inscrits sur le projet de budget a subi une forte augmentation due aux annonces effectuées par notre banque au printemps 2025 puisque les frais qui avaient été négociés à 1€ par mois sont dorénavant de 11€ par mois. Malgré que nous ayons argumenté de la faiblesse de nos moyens financiers, la banque a été sourde à nos négociations.

Suite à plusieurs interventions de participants dans la salle suggérant de changer de Banque, certain comparant leurs frais bancaire inférieurs à ceux appliqués par le CIC. Le président indique que ces frais ne peuvent être comparés dans la mesure où la quasi-totalité des banques dispose de deux tarifs, un pour les particuliers et un pour les entreprises et/ou associations et que les frais n'ont aucune similitude, les entreprises et associations ayant des montants plus élevés vraisemblablement lié au fait qu'elles génèrent de la trésorerie.

Un adhérent suggère de s'orienter vers les banques en ligne qui ont de faibles frais bancaires par rapport aux banques traditionnelles ayant pignon sur rue. Le bureau de l'association étudiera cette opportunité.

Un adhérent propose de ne pas hésiter à solliciter une augmentation de la subvention de la commune estimant que la commune doit soutenir les associations locales. Un autre avance qu'il est préférable de ne pas hésiter à afficher du déficit afin de justifier de la nécessité d'augmenter la subvention. Le Président répond que le bureau a pris la décision lors de sa dernière réunion de ne pas demander d'augmentation de la subvention même si le résultat de l'exercice 2024/2025 est juste à l'équilibre, d'autant plus qu'une augmentation nous a été accordée cette année.

Vote : Les Bilans financier et budget prévisionnel sont adopté à l'unanimité

Vérification des comptes

Afin de répondre à l'obligation de vérification de nos comptes financiers, Mme GUTTIEREZ, vérificatrice aux comptes a assuré la tâche qui lui incombe en contrôlant les pièces et éléments comptables qui lui ont été présentés.

Elle a procédé à l'approbation des comptes concernant la gestion comptable de l'association.

Elle indique que le logiciel dont elle disposait est dorénavant inopérant.

Le comité directeur la remercie pour l'accompagnement qu'elle a pu réaliser grâce à l'application dont elle disposait. Une solution alternative est en cours d'étude et de test par le bureau afin de pouvoir assurer la tenue comptable de notre trésorerie tout en permettant de réaliser l'édition du compte de résultat et des bilans , documents obligatoires.

3) Renouvellement du bureau et de la vérificatrice aux comptes:

Le président indique que sur les convocations envoyées pour l'assemblée générale figurait un appel à candidature avec coupon à transmettre avant le 1er septembre. Seules sont parvenues les candidatures des 4 membres actuels du bureau. Il préfère s'assurer que personne n'a oublié de transmettre sa candidature et ne pourrait de ce fait intégrer le bureau.

Aucun adhérent ne s'étant manifesté, sont donc retenues les 4 candidatures suivantes :

- ! DESORMEAUX Annie
- ! GUEHO Marie Noëlle
- ! INGELAERE Philippe
- ! MONCEL Lucette

Les fonctions de chacun seront attribués lors de la prochaine réunion de bureau.

4) Cotisation 2025/2026:

Nous avons acté lors de la précédente assemblée générale que les adhésions pour la saison 2024/2025 seraient augmentées pour une cotisation annuelle à 15€ et qu'elles feraient éventuellement l'objet d'un ajustement en fonction du résultat d'exercice comptable.

Nous vous avons présenté au plan financier un quasi équilibre de l'exercice et en conséquence le bureau a pris la décision de maintenir ce nouveau montant et d'éventuellement revoir son montant si l'association venait à rencontrer des difficultés pour ses finances.

Le montant de la cotisation est maintenue à 15 euros.

5) Devenir de l'activité du 2ème mardi (Marche):

Comme indiqué lors du rapport moral, nous constatons une baisse de participation lors de l'activité du 2ème mardi consacrée à la marche.

Il est demandé aux participants à l'AG ce qui pourrait expliquer cette désaffection et par quoi remplacer l'activité marche si on prenait la décision d'arrêter cette activité.

Concernant le point de la baisse d'activité, il ressort des réponses que deux raisons principales existent: le vieillissement et l'état de santé des adeptes et à contrario que certains ne participent pas compte tenu du rythme non soutenu de ces sorties. De plus certains évoquent que les profils des balades leur posent problème. Pour répondre à ceux qui proposent de faire des groupes de niveau, la trésorière indique que le sujet a déjà été évoqué et que cela pose problème en terme de monopolisation de bénévoles encadrants mais également en terme organisationnel puisqu'il faudrait gérer les véhicules en cas de leur utilisation. Le bureau accepte favorablement la proposition d'un participant qui suggère que les lieux, durée et profils des sorties soient communiquées avant les sorties.

Concernant le remplacement pour une nouvelle activité, une idée de dictée émerge mais ne fait pas l'adhésion et une proposition pour du dessin/peinture voit le jour. Hormis la peinture à l'huile qui fait appel à des solvants très odorants, les autres techniques pourraient être adapté au travail en salle et la protection des tables de travail sera nécessaires.

Proposition est faite d'organiser pour ce 2ème mardi un mix d'activités. Après débats et échanges, il est retenu l'organisation suivante pour le 2ème mardi :

- 1er mois du trimestre : Marche lente et Jeux (au choix)
- 2ème mois du trimestre : Dessin/peinture
- 3ème mois du trimestre : Marche active et Jeux (au choix)

Le bureau fera un bilan à la fin de notre 1er trimestre d'activités pour éventuellement réadapter cette organisation. Accord des participants.

Il est convenu que lorsque le mois contient 5 mardi, le 5ème mardi verra la mise en place d'une dictée ainsi que une animation Quizz.

Un calendrier des activités sera transmis chaque trimestre.

6) Point divers hors ordre du jour

Il est indiqué à la salle que la saison dernière une activité Danse (Salsa et Batchata) leur avait été proposé (gratuitement pour les adhérents Aulnay Partages et Aulnay Loisirs), animation proposé bénévolement par un habitant de la commune. Ces soirées Danse seront renouvelées et une information parviendra prochainement.

Plus aucune intervention n'étant actée, les membres du bureau remercient les adhérents présents d'avoir participer à cette assemblée générale déclarée close à 15H05.

Le Président
Ph INGELAERE

La Secrétaire
Marino GUEHO